



PÔLE RESSOURCES EDUCATION
ET SPORTS
31 DIRECTION FINANCES
315- IJ

AR : 2023/1325

Le Maire de la Ville de Mulhouse

- VU l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- VU la délibération du Conseil Municipal du 17 juillet 2020 relative à la délégation de pouvoir du Conseil Municipal au Maire,
- VU la délibération n°693 du Conseil Municipal du 14 décembre 2022 révisant les tarifs municipaux pour services rendus 2023,

arrête,

ARTICLE 1^{er} : Les tarifs du conservatoire sont modifiés selon la grille en annexe.

ARTICLE 2 : Les conditions de gratuité à la billetterie des évènements au conservatoire ci-dessous sont rajoutées :

- Aux élèves du conservatoire de Mulhouse de moins de 26 ans.
- Aux élèves du Conservatoire de Mulhouse bénéficiant du statut étudiant du Conservatoire.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services et le responsable du Service de Gestion comptable de Mulhouse sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Mulhouse, le 21 juillet 2023

Madame le Maire

Michèle LUTZ



**213 - CONSERVATOIRE DE MUSIQUE,
DANSE ET ART DRAMATIQUE**

Tarifs applicables à partir du 1^{er} septembre 2023

Droits de scolarité et de location d'instruments de musique

C a t é o r i n	Disciplines ou location	Tarif Résidents Non-Mulhousiens par trimestre (€)			Tarif Résidents Mulhousiens par trimestre (€)		
		2022/ 2023	2023/2024	%	2022/ 2023	2023/2024	%
1	<ul style="list-style-type: none"> - Cursus musical complet (instrument + FM + atelier rythmes et voix) - Cursus en art dramatique - Cursus danse - Cursus chant lyrique - Cha musique instrumentale (établissements privés) 	238,00	240,00	0,84%	118,00	119,00	0,85%
2	<ul style="list-style-type: none"> - Eveil musical /Jardin musical / Formation musicale - Eveil et initiation danse - Ecriture, atelier arrangement-orchestration - initiation à la direction de chœur et d'orchestre - Cours d'accompagnement piano - Atelier éveil instrumental 	110,00	111,00	0,91%	52,00	52,50	0,96%
3	<ul style="list-style-type: none"> - Ensemble vocal / Jeune chœur - Orchestres et ensembles instrumentaux - Musique de chambre, musique ancienne - Atelier instrumental, atelier chanson - Notation musicale assistée par ordinateur 	52,00	53,00	1,92%	26,00	26,50	1,92%
4	Droit mensuel de location d'un instrument de musique	24,00	24,50	2,08%	18,00	18,50	2,78%
5	Droit mensuel location de harpe d'études	50,00	51,00	2,00%	40,00	41,00	2,50%
6	Frais administratifs (par élève/an) (photocopies - convention Ville-Sté des Editeurs de Musique, carte élève)	8,00	8,00		8,00	8,00	
7	Location Instrument de concert (période de 3 jours ou 1 concert)				129,00	130,00	0,78%
8	Location de matériel de percussion (période de 3 jours ou 1 concert)				55,00	56,00	1,82%
9	<ul style="list-style-type: none"> - Démos Conservatoire - Cours d'instrument en supplément d'un cursus catégorie 10 				30,00	30,00	
10	<ul style="list-style-type: none"> - Cha* musiques actuelles, musique vocale (établissements publics) - Classes à projet danse - Classes à projet musical "orchestre" - Classes filière S2TMD 						Pris en charge par la Ville de Mulhouse

* Cha : classe à horaires aménagés

Le tarif résident mulhousien s'applique aux personnes domiciliées ou imposées aux contributions directes locales à Mulhouse. Tarif applicable sur présentation des justificatifs au moment de l'inscription.

Les agents de la Ville de Mulhouse et de m2A, leurs conjoints et enfants bénéficient d'une réduction de 50% sur les tarifs résidents mulhousiens (catégories 1, 2 et 3).

Le Conseil Municipal donne délégation au Maire ou à son représentant pour accorder des exonérations des droits de scolarité des catégories 1, 2 et 3 aux résidents mulhousiens sous conditions de revenus et sur présentation de l'avis 2023 de non-imposition au titre des revenus de 2022.



213 - CONSERVATOIRE DE MUSIQUE,
Tarifs applicables à partir du 1^{er} septembre 2023

Billetterie des évènements au Conservatoire.

	Tarif normal	Tarif réduit	Type d'évènement
Tarif A	8.00€	5.00€	Spectacles professionnels
Tarif B	10.00€	6.00€	Évènements exceptionnels
Tarif U-unique	4.00€	-	Conférences, grands spectacles d'élèves
Tarif S-scolaire	3.00€	-	Tout événement entrant dans le cadre d'une sortie organisée par les établissements scolaires et centres sociaux-culturels

Le tarif réduit s'applique sur présentation d'un justificatif :

- aux jeunes de 12 à 18 ans inclus
- aux étudiants, aux bénéficiaires de la Carte Culture, du Pass Culture ou de la carte Pass'temps,
- aux bénéficiaires du RSA ou chômeurs,
- aux personnes handicapées et à leur accompagnateur si précisé sur le justificatif,
- aux personnels de la Ville de Mulhouse et m2A

La gratuité s'applique, sur présentation d'un justificatif :

- Aux enfants de moins de 12 ans
- Aux élèves du conservatoire de Mulhouse de moins de 26 ans
- Aux élèves du conservatoire de Mulhouse bénéficiant du statut étudiant du conservatoire

Pour les établissements scolaires et centres-sociaux, dans le cadre d'une sortie organisée par les établissements :

- Le tarif S-scolaire pour les établissements scolaires (écoles, collèges et lycées) et les centres socio-culturels ainsi que leurs accompagnateurs
- Gratuité pour les écoles maternelles et primaires (publiques et privées) et centres sociaux-culturels de Mulhouse ainsi que pour leurs accompagnateurs.

En cas de cumul des situations, la tarification la plus favorable pour l'usager s'applique.

Tarifs auditorium, facturation des espaces

Droits concernant la mise à disposition des espaces	Associations mulhousiennes	Autres bénéficiaires
	2023/2024	2023/2024
I - Mise à disposition des espaces – forfait 4h		
Location de l'Auditorium (incluant loques et foyer) :		
* Dimanche et jour férié	750,00	2 000,00
* En semaine (du lundi au samedi)	650,00	1 500,00
Location de la salle d'orchestre ou du studio de danse	200,00	250,00
Location du foyer uniquement	150,00	200,00
Location de la salle de réunion ou d'audition ou d'orque	100,00	150,00
Coordination logistique – forfait	150,00	300,00
Unité administrative fonctionnelle (frais administratifs)	250,00	280,00
* Billetterie – par billet émis	0,20	0,25
* Billetterie – minimum de perception	20,00	30,00
II - Prestations son/vidéo – service de 4h		
Prestation montage son (format conférence 4 micros ou Projection Powerpoint)	100,00	150,00
Autres prestations son/vidéo selon notre devis	-	-

La ville de Mulhouse se réserve la possibilité d'accorder une exonération partielle ou totale des tarifs applicables.

La mise à disposition du conservatoire et de ses espaces implique la présence obligatoire de personnels qualifiés, facturés selon les tarifs en vigueur.